



LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL



OBJECTIF :

- Se repérer dans la réglementation du travail
- Connaître les règles principales liées à l'exécution du contrat de travail et sa rupture
- Acquérir les aptitudes nécessaires à la compréhension du droit du travail pour accompagner un salarié



DURÉE :

- 14,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

- Assistants sociaux du travail
- Groupe de 5 à 10



PRÉ-REQUIS :

Aucun.



CONTENU :

- Historique droit du travail
- Définition du droit du travail
- Les sources du droit du travail et la hiérarchie des normes
- Le recrutement
- La conclusion du contrat
- La période d'essai
- Les différents types de contrats
- Les différentes clauses
- La mutuelle
- La visite d'information et de prévention
- Les obligations des parties
- Le salaire
- La durée du travail
- La suspension du contrat de travail
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Droit des salariés
- Les modifications du contrat de travail
- Le droit à la formation
- Les relations collectives du travail
- Le licenciement
- La démission
- Le départ en retraite
- Les ruptures conventionnelles
- Les différents documents remis en fin de contrat
- La portabilité



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive et démonstrative
- Exposés, cas pratiques, QCM
- La formation sera animée par une Conseillère technique, juriste en droit social
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur, Paperboard
- Un support pédagogique est remis aux stagiaires lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de QCM/ vrai-faux
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation